



PRÉFET DE L'HÉRAULT

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUE DE PRESSE

Montpellier, le 16 août 2022

VIGILANCE ORANGE ORAGES DANS LE DEPARTEMENT DE L'HÉRAULT A PARTIR DE 18H

Les services de Météo France ont placé le département de l'Hérault en vigilance ORANGE « orages » à compter de **ce jour 18h**.

De forts orages accompagnés de puissantes rafales de vent (80 à 100 km/h) avec de potentielles trombes marines, voire tornades sont attendus.

De fortes précipitations accompagnées par une forte activité électrique avec des cumuls de 30 à 100 mm en 2 heures, pourront toucher le minervois puis le centre Hérault vers 20h, puis l'est du département et le montpelliérain vers 22h.

Ces orages pourraient être stationnaires en milieu de nuit sur l'est du département.

Des chutes de grêle pourraient localement concerner le département.

La plus grande vigilance est recommandée durant cet évènement notamment en raison du risque de ruissellement favorisé par des sols très secs. Par ailleurs, la route peut devenir dangereuse à cause du verglas d'été (mélange glissant eau/résidus d'échappement).

Consignes de Sécurité :

- Ne prenez pas votre voiture et reportez vos déplacements. Si vous êtes sur la route adaptez votre vitesse et respectez les distances de sécurité. Allumez vos feux de croisement.
- Renseignez-vous sur l'état des réseaux routiers avant d'entreprendre un déplacement
- Respectez les interdictions ou les consignes qui peuvent vous être données sur place par les forces de l'ordre ou les agents des divers réseaux routiers.
- Ne vous engagez en aucun cas, à pied ou en voiture, sur une voie immergée
- Éloignez-vous de tout cours d'eau : ne stationnez pas sur les ponts et autres ouvrages d'art comme les digues et levées de terre.

- Ne vous abritez pas sous les arbres. Abritez-vous dans un bâtiment en dur ou dans votre véhicule qui sont de bonnes protections contre la foudre.

- Évitez l'utilisation du téléphone et des appareils électriques

- Si vous habitez en zone habituellement inondable, prenez les précautions d'usage. Mettez en œuvre les moyens matériels permettant à l'eau de ne pas entrer dans votre habitation (batardeaux etc). Prévoyez de mettre en sécurité vos objets de valeur dans les étages. Prévoyez de mettre les produits toxiques à l'abri de la montée des eaux.

- Je me soucie des personnes proches, de mes voisins et des personnes vulnérables

Cabinet du préfet

Service départemental de

la communication interministérielle

Tél. : 04 67 61 61 25

Mél. : pref-communication@herault.gouv.fr

Site : www.herault.gouv.fr

Réseaux sociaux : @prefet34

34 place des Martyrs de la Résistance
34062 Montpellier CEDEX 2

 <p>Limitez vos déplacements et mettez-vous à l'abri</p>	 <p>Ne vous promenez pas sur le littoral ou en forêt</p>	 <p>Arrêtez toute activité en plein air</p>
 <p>Ne prenez pas la mer, ne vous mettez pas à l'eau et stoppez toute activité nautique</p>	 <p>VIGILANCE VENT VIOLENT</p>	 <p>En ville, soyez vigilants face aux chutes possibles d'objets divers</p>
 <p>Sur route et autoroute, limitez votre vitesse, en particulier caravanes et attelages</p>	 <p>Rangez ou fixez les objets sensibles aux effets du vent ou susceptibles d'être endommagés</p>	 <p>N'intervenez pas sur les toitures et ne touchez en aucun cas aux fils électriques tombés au sol</p>
 <ul style="list-style-type: none"> • INFORMEZ-VOUS auprès des autorités et de Météo France • SUIVEZ les comptes officiels sur les réseaux sociaux • RESPECTEZ les consignes données par les autorités 		

 MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

 @Place_Beauvau |  /ministere.interieur |  @ministere_interieur | www.interieur.gouv.fr

Cabinet du préfet
 Service départemental de
 la communication interministérielle
 Tél. : 04 67 61 61 25
 Mél. : pref-communication@herault.gouv.fr
 Site : www.herault.gouv.fr
 Réseaux sociaux : @prefet34

34 place des Martyrs de la Résistance
 34062 Montpellier CEDEX 2